

Compte rendu de séance

Séance du 8 Avril 2016

L' an 2016 et le 8 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de
CHAPUIS Lysiane Maire

Présents : Mme CHAPUIS Lysiane, Maire, Mme CAILLIERE GAUTIER Karine, M FOURNIER Michel, Mme BOURDOIS Mugette, M BRAULT Jean-Yves, Mme GROENEWEG Elizabeth, M. JACHIMOWIEZ Jordan, M. LEFRANC Jonathan, M NAUDIN Gérard, Mme PASQUET Christine.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

Date de la convocation : 26/03/2016

Date d'affichage : 28/03/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE MONTARGIS

le :

et publication ou notification

du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme PASQUET Christine

Le point 13 est retiré de l'ordre du jour et ne sera traité que lors du conseil municipal du vendredi 29 avril 2016. L'ensemble des membres du conseil sont d'accord pour traiter ce point lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour sera le suivant :

3. Approbation du Compte rendu du conseil du 26 février 2016
4. Approbation du compte de gestion 2015 de la commune,
5. Approbation du compte administratif 2015 de la commune,
6. Affectation du résultat 2015 de la commune,
7. Attribution de subventions,
8. Fixation des taux d'imposition pour 2016,
9. Vote du budget primitif 2016 de la commune,
10. Approbation du compte de gestion 2015 du budget annexe de la zone d'activités "village d'artisans",
11. Approbation du compte administratif 2015 du budget annexe de la zone d'activités "village d'artisans",
12. Vote du budget primitif 2016 du budget annexe de la zone d'activités "village d'artisans",
13. Délibération Plan Communal de Sauvegarde
14. Suppression du Poste d'Adjoint Technique 2ème Classe et avance d'échelon
15. Informations diverses

Le procès-verbal de la séance du 26 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DE LA COMMUNE

Mme le Maire présente le compte de gestion 2015 établi par le Trésor public de Châtillon-Coligny.

Le compte de gestion fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 67 229.58 €
- un déficit d'investissement de 25 478.81 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ACCEPTE le compte de gestion.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

Mme le Maire procède à la lecture et l'analyse du compte administratif.

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 67 229.58 €
- un déficit d'investissement de 25 478.81 €

Après lecture de ces documents Mme le Maire sort de la salle.
Au vu des résultats,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ADOpte le compte administratif.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015 DE LA COMMUNE

Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 de 67 229.58 €
Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2015 de 25 478.81 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE d'affecter :

- en section de fonctionnement (au compte 002) 41 750.77 €,
- en réserve d'investissement (au compte 1068) 25 478.81 €,
- en section d'investissement (au compte 001) - 25 478.81 €,

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les subventions suivantes :

Association	Somme allouée	Association	Somme allouée
Les Amis du Musée	100,00 €	Les Estivales Puisaye Forterre	400,00 €
Office de Tourisme de Châtillon	50,00 €	CERCIL	50,00 €
Festivox	100,00 €	Autres	200,00 €
SLC	100,00 €	TOTAL	1000 €

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2016

Sur proposition de Mme le Maire,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2015 et de les reconduire à l'identique sur 2016 soit :

- Taxe d'habitation 8,39 %
- Foncier bâti 11,36 %
- Foncier non bâti 43,95 %

Depuis 2008, les taux n'ont jamais été modifié au niveau de la commune.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Discussion est faite autour des investissements 2016. Les différents projets seront exposés en détail lors du prochain conseil municipal et la décision finale pour ces projets sera prise à ce moment-là :

- Signalétique
- Achat d'un défibrillateur
- Agencement du bureau poste et secrétariat de Mairie,
- Achat de matériel pour l'agent technique,
- Toilettes aux normes handicapées : place de l'église, commerce, cour de la mairie.
- Aménagement cimetière

Ceci étant exposé, Mme le Maire donne lecture du budget primitif 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le budget primitif 2016 qui s'équilibre :

- en fonctionnement à la somme de 271 705.77 €
- en investissement à la somme de 57 337.88 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES "VILLAGE D'ARTISANS"

Mme le Maire présente le compte de gestion 2015 établi par le Trésor public de Châtillon-Coligny.

Le compte de gestion fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de 2 201.52 €
- un excédent d'investissement de 288.17 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le compte de gestion.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES "VILLAGE D'ARTISANS"

Madame le Maire procède à la lecture et à l'analyse du compte administratif.

Le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de 2 201.52 €
- un excédent d'investissement de 288.17 €

Après lecture de ces documents Mme le Maire sort de la salle.

Au vu des résultats,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015 DU COMPTE ANNEXE VILLAGE D'ARTISANS

Vu le déficit de fonctionnement de l'exercice 2015 de 2 201.52 €

Vu l'excédent d'investissement de l'exercice 2015 de 288.17 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter :

- en section de fonctionnement (au compte 002) - 1 913.35 €
- en section d'investissement (au compte 1068) 0 €
- en section d'investissement (au compte 001) 116 016.18 €

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES
"VILLAGE D'ARTISANS"**

Mme le Maire donne lecture du budget primitif 2016, du budget annexe de la zone d'activités "village d'artisans".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le budget primitif 2016 qui s'équilibre :

- en fonctionnement à la somme de 315 016.18 €,
- en investissement à la somme de 304 102.83 €.

AFFAIRES DIVERSES

Travaux 2016

Michel FOURNIER expose aux membres du Conseil certains des travaux à réaliser et l'achat du matériel prévu pour l'agent communal au budget 2016.

CHAM

Mme Le Maire informe des journées de sensibilisation aux maladies qui se déroulent régulièrement au centre hospitalier de Amilly. Karine CAILLÈRE GAUTIER nous informe qu'il y a une exposition sur "diabétique et alors?" du 18 au 24 avril 2016.

Théâtre

Madame Le Maire nous rappelle le théâtre prévu samedi 9 avril à 20h30 avec l'association LAC.

Cirque

Madame le Maire signale que cette année le cirque s'installe à Aillant pour une représentation le mercredi 13 avril à 16h00.

CFA

Elizabeth GROENEWEG fait le point suite à l'assemblée générale du CFA le mercredi 8 avril 2016. L'ordre du jour portait sur l'approbation du budget. Il est ressorti que les CFA ont de plus en plus de mal à trouver des maîtres d'apprentissage pour les jeunes et, si l'apprenti n'a pas de stage, il ne peut pas suivre la formation.

Court métrage

Madame le Maire informe les membres du Conseil que nous avons reçu une demande de tournage d'un court métrage sur la commune. Madame le Maire a rendez-vous avec l'élève de l'école de la Sorbonne mercredi 13 avril après-midi pour organiser ce tournage.

Le prochain Conseil sera le vendredi 29 avril 2016 à 18h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 21h30.

En mairie, le 14/04/2016
Le Maire
Lysiane CHAPUIS